

# L'ISFM lance un concours pour promouvoir la formation postgraduée des médecins

L'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM) lance un concours de promotion de projets. Il apportera son soutien financier à des projets ayant pour but d'améliorer la qualité de la formation postgraduée des médecins et d'alléger la charge de travail des formateurs.



Werner Bauer<sup>a</sup>,  
Christoph Hänggeli<sup>b</sup>

- a Président de l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM)
- b Directeur de l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM)

L'une des tâches essentielles de l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM) est de continuer à développer la qualité de la formation médicale postgraduée. Or la charge de travail des formateurs ne cesse d'augmenter et les structures hospitalières de changer, alors que les ressources financières et temporelles vont en s'amenuisant. L'ISFM a donc décidé, en complément des outils déjà mis en œuvre (programmes et concepts de formation postgraduée, visites régulières d'établissements de formation, enquête sur la qualité de la formation postgraduée auprès des médecins-assistants, entre autres), de rechercher de nouvelles possibilités pour épauler les responsables de la formation et améliorer la qualité de la formation postgraduée.

thodes optimales de mise au courant ou transfert et évaluation des compétences. Toute nouvelle proposition visant à alléger la charge administrative des médecins en formation ou à développer les outils de simulation ou les ateliers pratiques («skill labs») est également bienvenue.

## Envoyez vos projets dès maintenant

Les projets proposés doivent être réalisables et transposables à d'autres établissements de formation. Le soutien financier alloué peut couvrir l'ensemble du projet ou consister en une contribution à un projet plus important. Les projets soumis doivent pouvoir être achevés d'ici à l'été 2015 et un premier bilan intermédiaire devra être remis à la fin 2014.

## Le concours de l'ISFM s'adresse aux formateurs responsables d'établissements de formation postgraduée reconnus en Suisse.

La promotion de projets en est une. En apportant son soutien financier à des projets qu'il aura sélectionnés, l'ISFM entend alléger la tâche des formateurs.

### Contenu et méthode libres

Le concours de l'ISFM s'adresse aux formateurs (personnes individuelles ou équipes) responsables d'établissements de formation postgraduée reconnus en Suisse. Le contenu des projets et la méthode employée sont libres. A titre d'exemple, mentionnons les contenus suivants: moyens auxiliaires didactiques, offres «teach the teachers», applications informatiques, outils d'apprentissage interactifs, mé-

Les projets soumis doivent préciser les points suivants:

- Objectif visé
- Description de la méthode et du résultat
- Utilité pour la formation postgraduée
- Etendue des possibilités d'utilisation et transmissibilité
- Critères d'évaluation et de mesure
- Calendrier
- Budget détaillé du financement global ou partiel
- Coordonnées du responsable de projet

Vous pouvez envoyer vos projets sous forme électronique d'ici au 15 janvier 2014 à [siwf\[at\]fmh.ch](mailto:siwf[at]fmh.ch) avec

Correspondance:  
ISFM / FMH  
Elfenstrasse 18  
Case postale 300  
CH-3000 Berne 15  
Tél. 031 359 11 11  
[siwf\[at\]fmh.ch](mailto:siwf[at]fmh.ch)

la mention «Promotion de projets de l'ISFM». Un jury composé de membres du Comité et de la Direction de l'ISFM se chargera de sélectionner les projets. Le jury aura jusqu'à fin janvier 2014 pour délibérer. La somme maximale à disposition est de 100000 CHF. Les contributions de soutien vont de 40000 CHF à 60000 CHF pour le financement de l'ensemble du projet et de 10000 CHF à 20000 CHF pour un financement partiel. La répartition et l'utilisation des moyens financiers à disposition relèvent de la compétence du jury.

### **Créer de nouvelles incitations grâce à la promotion de projets**

Les projets mis en œuvre seront publiés sur le site internet de l'ISFM ([www.siwf.ch](http://www.siwf.ch)) ainsi que dans le Bulletin des médecins suisses et présentés lors d'une manifestation organisée par l'ISFM. Les résultats des projets primés seront ensuite mis à la disposition des spécialistes et d'un public plus large afin de les inciter à lancer d'autres projets pour améliorer la qualité de la formation médicale postgraduée.

## **Envoyez vos projets dès maintenant!**

L'ISFM promeut des projets qui soutiennent directement la formation postgraduée des médecins. Avez-vous de nouvelles idées ou disposez-vous d'un concept pertinent que vous souhaiteriez mettre en œuvre?

Sont autorisés à participer à ce concours les médecins ayant une fonction de formateur dans un établissement de formation postgraduée suisse reconnu.

Alors envoyez votre projet sous forme électronique à [siwf\[at\]fmh.ch](mailto:siwf[at]fmh.ch) avec la mention «Promotion de projets de l'ISFM».

### **Délai de participation: 15 janvier 2014**

Vous trouverez de plus amples informations sur notre site internet [www.siwf.ch](http://www.siwf.ch). Pour toute question, veuillez vous adresser à [siwf\[at\]fmh.ch](mailto:siwf[at]fmh.ch) ou au 031 359 11 11.

*Mention légale: l'ISFM se réserve le droit, pour des motifs exceptionnels, d'annuler le concours ou d'en modifier les conditions de participation et les subventions octroyées. Toute voie juridique est exclue et aucune correspondance sur le concours ne sera échangée. Les membres du jury n'ont pas le droit de participer au concours.*